

La médiation par l'animal pour reprendre goût à l'école

Toujours au chevet des enfants malades, le Sapad 10, service d'assistance pédagogique à domicile, a mis en place pour certains jeunes un dispositif de médiation par l'animal.

Chaque année, le Sapad 10 (Service d'assistance pédagogique à domicile de l'Aube, créé par l'Association des pupilles de l'enseignement de l'Aube) s'attache à prendre en charge les enfants (de la maternelle jusqu'au bac), contraints de quitter l'école de manière temporaire, pour raisons de santé.

Un travail quotidien au plus près des enfants malades pour les aider à garder le lien avec l'école. Le contexte sanitaire les a contraints à s'adapter pendant plusieurs mois. « C'est une rentrée différente mais pas insurmontable. On a repris la rentrée normalement dans le respect des précautions du protocole sanitaire », souligne Christian Quéru, directeur du Sapad 10.

2 000 HEURES DISPENSÉES CETTE ANNÉE

« Pour les maladies lourdes, des accords ont été passés entre les familles et les médecins, afin de programmer des cours en distanciel lorsque le présentiel n'est pas possible. On poursuit ce qu'on a mis en place pendant le confinement. » Avec succès. « Sur vingt élèves présentés au bac, tous ont obtenu leur diplôme. Pour le brevet, 11 sur 12. Tous examens confondus, on atteint

un taux de réussite aux examens et de passage de 97 % »

Ce qui prouve non seulement le savoir-faire du Sapad mais aussi le travail sans relâche fourni par les jeunes, grâce aux 400 enseignants que compte le service. « Chaque prise en charge repose sur le constat médical d'un spécialiste. Ce qui permet de déclencher le processus et la prise en charge. Cette année, nous avons dispensé 2 000 heures de cours individuels dans des lieux d'intervention divers (domicile, hôpital, établissement) en fonction des problématiques de chacun. »

Un chiffre en deçà de celui de l'an dernier, en raison de la période de confinement. Ici, on fait du sur-mesure en fonction des besoins des élèves. « Nous établissons un projet commun avec les établissements scolaires, la famille, le jeune. On fait appel en priorité aux enseignants de la classe mais on peut déroger à la règle. C'est à la carte. Tout dépend de sa situation, de son lieu de résidence, du protocole médical. On ne fait pas n'importe quoi, n'importe comment et avec n'importe qui », insiste Christian Quéru.

Le directeur doit jongler avec les demandes, les profils et y répondre dans les plus brefs délais. Toujours



Hélène Neveu, psychologue, intervient dans les locaux du Sapad, de manière individuelle, dans le cadre de la médiation par l'animal.

soucieux d'être au plus près de ces jeunes, le Sapad 10 a mis en place depuis la rentrée de la médiation

par l'animal, en collaboration avec la ferme des Globe Trotters, basée à Géraudot. « Le Kiwanis féminin

plurielles a récolté près de 2 000 € pour la structure, ce qui nous a permis de financer des séances pour deux jeunes et leur permettre ainsi de développer la confiance en soi. »

LES ANIMAUX POUR FACILITER LA MISE EN RELATION

Le mardi, Nathalie Neveu, psychologue et intervenante, reçoit chaque élève. « La médiation par l'animal, c'est une méthode d'accompagnement, qui met en présence un animal éduqué spécialement, un professionnel qualifié et un bénéficiaire. On travaille sur l'objectif qu'on fixe avec la famille », explique-t-elle.

Les bénéfices sont multiples et les interventions aussi bien en prison, à l'école, en Ehpad, auprès des personnes en situation de handicap... quel que soit l'âge. « Être avec un animal permet d'aller au-delà de ses possibilités. On apprend aussi à gérer ses émotions, sa frustration, sa violence, l'estime de soi. »

Des chinchillas au cochon d'Inde en passant par le chien, les chevaux... leur rôle « est de faciliter la mise en relation » et de travailler autrement sur la confiance en soi, le rapport à l'autre.

■ AURORA CHABAUD